



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2023/046

**OBJET : SUBVENTION AU CLUB DES ENTREPRISES DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU
- FORUM DE L'HABITAT 2023**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 26

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 17 mars 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 17 mars 2023

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

Le 23 mars de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Le procès-verbal du 2 février 2023 est adopté à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	E	Mme BURTIN-DAUZAN
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	M. FATH	BONNETOT Aurore	E	Mme PRÉVOTEAU
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. AULANIER
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		POLSTER Monique	A	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	E	Mme PEREZ	SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	M. BORDELAIS
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	E	M. BARRÈRE
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/046

**OBJET : SUBVENTION AU CLUB DES ENTREPRISES DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU
- FORUM DE L'HABITAT 2023**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et en particulier l'article 3-1,

Vu l'article L2311-7 du CGCT, précisant que le montant d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

Vu la proposition de convention d'objectifs et de moyens ci-après annexée,

Considérant la demande du Club des entreprises de la Communauté de Communes en date du 21 décembre 2022 qui sollicite la Communauté de communes pour une subvention de 22 230 € dans le cadre de l'organisation du Forum de l'Habitat 2023,

Considérant l'avis de la commission Développement économique du 1^{er} mars 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Le Club d'entreprises de la Communauté de communes de Montesquieu a été créé en juin 2011 et compte aujourd'hui un peu plus de 110 adhérents et 4 commissions de travail.

La Communauté de communes de Montesquieu a contribué à la création du Club des entreprises en juin 2011, puis a continué à le soutenir par la mise à disposition d'espaces de réunion et de l'appui logistique, puis par l'octroi de subvention pour de l'équipement informatique en 2015.

Depuis 2016, une subvention est attribuée dans le cadre de l'organisation du Forum de l'Habitat, évènement grand public dédiée à l'habitat.

En 2023, la septième édition du Forum de l'Habitat se déroulera le 30 septembre et 1^{er} octobre à Léognan.

Objectifs de l'édition 2023 du Forum de l'Habitat :

- Valoriser le savoir-faire des professionnels de l'immobilier et de l'habitat de la Communauté de Communes de Montesquieu pour contribuer au développement de leur activité ;
- Répondre à l'inadéquation entre l'offre et la demande de logements sur le territoire : adapter l'offre aux besoins des habitants et des salariés qui souhaitent y résider ;
- Inciter les habitants à améliorer leur habitat (agrandissement, performance énergétique, domotique...) et leur permettre de rencontrer, lors de cet évènement, des professionnels aux compétences complémentaires.
- Favoriser une économie de proximité et soutenir l'emploi des entreprises du territoire ;
- Participer à l'animation du territoire et ancrer le Forum de l'Habitat comme une manifestation incontournable tant pour les métiers concernés que par l'intérêt de la population.

Le Club des entreprises souhaite poursuivre ses efforts d'information des habitants sur les aides et solutions de financements disponibles en matière de rénovation énergétique. A ce titre, 3 conférences seront organisées autour des thèmes suivants : Les diagnostics de l'Habitat (DPE), le financement des projets de construction et de rénovation, l'urbanisme.

Comme sur l'édition 2022, la présence du CREAQ est également souhaitée afin de favoriser la sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau.

Bénéficiaires du projet :

- Les professionnels du BTP, de l'immobilier et de l'habitat adhérents au Club des entreprises de la CCM (30%) ;
- Les entreprises locales par la promotion d'une économie de proximité ;



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/046

**OBJET : SUBVENTION AU CLUB DES ENTREPRISES DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU
- FORUM DE L'HABITAT 2023**

- Les salariés de nos entreprises qui trouveront des solutions de logement (construction, achat, location, rénovation, agrandissement, financement) ;
- Les habitants de la CCM et territoires limitrophes désireux d'adapter leur logement ;
- Les collectivités territoriales par l'animation socio-économique ainsi créée.

Budget prévisionnel du Forum de l'Habitat 2023 :

DÉPENSES		RECETTES	
Achats de matériels	4 390 €	Location de stand	28 150 €
Location / standiste	35 304 €	Subvention CCM	22 230 €
Prestations de services (commercialisation)	7 240 €	Mécénat privé	5 195 €
Publicité, communication	6 721 €		
Frais de déplacements – missions	1 920 €		
	55 575 €		55 575 €

La Communauté de Communes est sollicitée pour une subvention de **22 230 €**, pour un budget prévisionnel de **55 575 €**, soit un taux d'intervention de 40 %.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de l'attribution d'une subvention de 22 230 euros au titre de l'année 2023 au Club des entreprises de la CCM pour l'organisation du Forum de l'Habitat,
- Prévoit les crédits nécessaires au budget 2023 afférent,
- Autorise Monsieur le Président à mener toutes les actions nécessaires et signer la convention, ses éventuels avenants, ainsi que tous documents afférents à la présente opération.

Fait à Martillac, le 23 mars 2023

Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20230323-2023_046-DE

